

Mars  
2019

# BULLETIN TECHNIQUE

## Légumes Bio



tech & bio



### CONSEIL DE SAISON

**Dans les tunnels**, De nombreuses plantations sont en cours actuellement. La météo est favorable à la reprise des cultures. Attention aux coups de chaleur dans les abris. La phase de reprise est très importante pour la réussite des cultures, il faut surveiller vos plantations. Aérer la journée lorsqu'il fait chaud, cela évite une condensation néfaste trop importante. Commencez à surveiller les insectes et notamment les pucerons. Vous pouvez déjà installer des panneaux jaunes englués afin de déterminer les vols des individus ailés. Le travail du sol doit être très soigné pour favoriser l'enracinement des cultures. Poser le paillage au sol dès que possible afin de limiter l'enherbement et favoriser son réchauffement (dépend du type de plastique couleur et épaisseur). A la plantation, il reste primordial de maintenir la motte humide ainsi que de favoriser le contact des racines avec le sol (par une irrigation). Il suffit d'enterrer la motte au ras de la surface du sol. Etre particulièrement vigilant avec les chenilles plastiques qui montent vite et fortement en température. Il ne faut pas hésiter à **bassiner vos cultures en phase** de reprise car les plantes supportent mieux les températures élevées avec beaucoup d'hygrométrie, notamment en cas de vent. Faites attention de ne pas arroser de façon excessive car les ETP globalement ne sont pas très élevés (entre 1.5 et 2 mm / jour).

### Contacts

Chambre d'Agriculture 82  
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

Chambre d'Agriculture 47\*  
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

Chambre d'Agriculture 31  
Laurence Espagnacq Port. : 06.74.05.27.49

Chambre d'Agriculture 81  
Chrystel Lacz Tél. : 05 63 48 83 83

Chambre d'Agriculture 65  
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

### PRECAUTIONS AVANT TOUTES PLANTATIONS

Les plantations en plein champ démarrent avec des abris temporaires (melon, courgette.....). Attention !

- à la qualité du plant. Observer quelques plants au hasard, les racines doivent être bien développées, blanches. Le collet ne doit pas présenter d'étranglement. Les feuilles doivent être indemnes de taches et(ou) d'insectes. Pour toutes observations « douteuses », il est préférable d'écarter les plants et de le signaler au pépiniériste. Le plant est souvent un élément de contaminations primaires de bio agresseurs...
- à la qualité du sol, le paillage plastique doit être mis sur un sol « humide », quelques jours avant la plantation.
- À la qualité de plantation : joint effectué motte sol.

Il peut être judicieux de mesurer la température du sol avant la plantation. Si la température minimale n'est pas requise, il vaut mieux différer la plantation.

## AIL

### Mouche de l'Ail :



Source photos : D.Da Costa, civam bio 09

Plusieurs types de mouches sont susceptibles d'attaquer la culture de l'ail dans le Sud Ouest : la mouche de l'oignon et la mouche du semis. Néanmoins, les analyses réalisées jusqu'alors dans le cadre du BSV ont toutes permis l'identification de *Delia platura* et *Delia florilega*. **Il s'agit donc de mouches du semis et non de mouches de l'oignon.**

Dès leur sortie des œufs (pondus directement dans le sol pour la mouche du semis), les larves pénètrent dans les tissus, à la base des racines, et provoquent ainsi des dégâts sur jeunes plantes. Elles quittent ensuite la plante et s'enfoncent dans le sol pour se nymphoser et poursuivre leur cycle.

Les feuilles des plantes attaquées par les mouches se déforment et s'enroulent sur elles-mêmes. Un asticot peut être trouvé dans la plante. Seule la première attaque de mouche est dommageable pour l'ail, les prochaines générations n'occasionneront pas de dégâts. Pour limiter le risque d'attaque de mouche, il ne faut pas planter l'ail d'automne trop tôt, planter, pour une production d'ail sec, à partir du 15 novembre.

Source : BSV ail n° 3, 2019

### EPINARD

Les conditions météo de février ont été favorables à un début de montée à graine.

### CONCOMBRE

En tunnel froid, c'est encore trop tôt à implanter car le concombre est une plante sensible au stress et au froid.

### TOMATE

Afin d'essayer de se prémunir des risques de mildiou terrestre à la reprise, éviter de recouvrir le collet des plants par de la terre.

Prévoir un paillage plastique noir au sol à positionner si possible 10 jours avant plantation et après une irrigation.

Dans les situations à risque Tuta, des lâchers de *Macrolophus* seront réalisés. Stratégie développée dans le dernier bulletin.

### AUBERGINE – POIVRON SOUS ABRIS

La plantation pourra avoir lieu à partir du stade 4 à 5 feuilles. L'aubergine et le poivron sont plus sensibles aux basses températures que la tomate. Donc pour une plantation dans de bonnes conditions, on cherche des températures d'air de 18° à 22° C le jour, 14° à 16° C la nuit. Pour une bonne implantation, 18° C dans le sol sont requis. Prévoir un paillage plastique noir au sol. A positionner si possible 10 jours avant plantation et après une irrigation.

Si vous utilisez du plant greffé (aubergine), ne pas couvrir le plant avec de la terre car sinon vous risquez d'avoir des redémarrages du porte greffe au détriment du greffon

## POMME DE TERRE

### AVANT plantation plein champ :

Ne pas planter des plants froids sortant de frigo. Vérifiez la température interne du plant.

L'idéal, est qu'elle soit au moins égale à 10 / 12 ° C. Au moins à 12 °c pour le sol.

Sortez les plants quelques jours avant plantation (*10 jours environ*) à température ambiante, ceci pour favoriser leur réchauffement. Les stocker à l'abri du gel et de la pluie.

Eviter le stockage prolongé sans aération (*sacs empilés*) favorisant des germes effilés et l'émission de racines défavorables à la plantation.

Le stade idéal du plant à la plantation : point blanc (*sauf en utilisation de plants pré-germé*).

Ne pas planter des plants humides. Eliminer les plants douteux.

**Reportez vos plantations si elles doivent se faire dans de mauvaises conditions.**

**Recouvrir d'un voile type P17 ou d'une bâche type 500 trous plus thermique en conditions précoces.**

### Protection taupins :

Eviter les précédents favorables types prairies. Les façons culturales en période estivale perturbent les vols d'adultes, pontes et favorisent la dessiccation des œufs voire des larves.

Il est aussi possible d'utiliser du tourteau de ricin (fertilisants avec il est vrai des résultats très inégaux sur taupins). Le purin de fougère donne des résultats très contradictoires.

**La profondeur de plantation** dépend du type de sol et de la profondeur d'ameublissement.

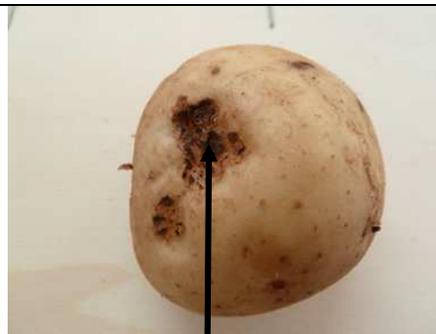
La base du tubercule se situe à environ 4 – 5 cm en dessous du niveau du sol initial du sol. Une plantation trop profonde retarde la levée, sensibilise les jeunes germes aux attaques de Rhizoctone.

Une plantation trop superficielle induit des tubercules fils qui ont tendance à verdir, rend le buttage plus difficile.

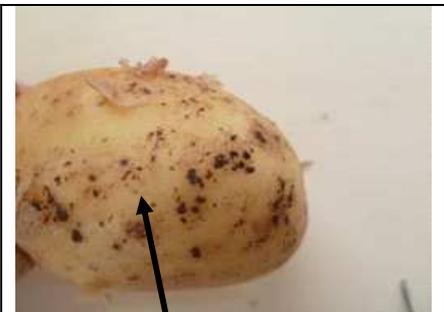
En primeur, la plantation peu profonde permet un démarrage plus rapide.



Dégâts sur tiges de rhizoctone (nécroses).



Dégâts sur tubercules de rhizoctone (crevasses avec liège).



Sclérotés de rhizoctone.

## COURGETTE SOUS ABRIS

Les plantations sous protection (P17) sont encore en cours.

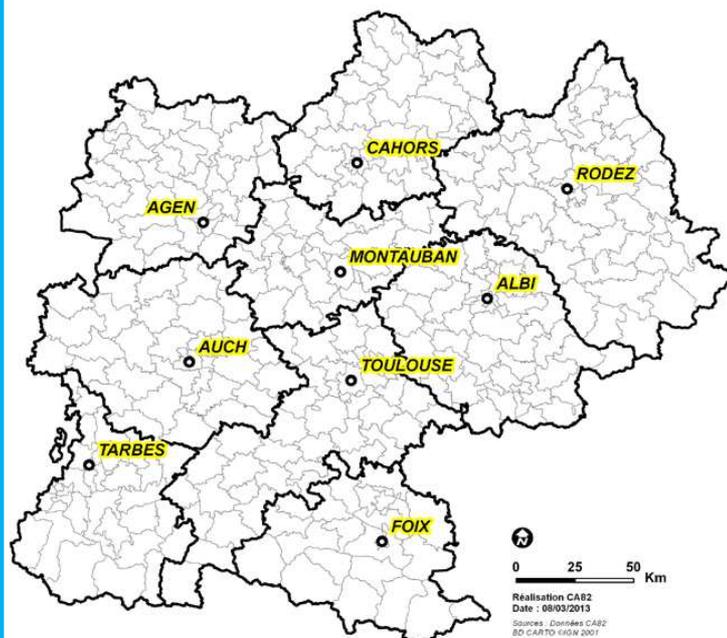
Les écarts de température nuit – jour sont préjudiciables à la reprise des plants.

La température du sol pour une bonne implantation doit être au moins de 12° C.

Les températures optimales en végétation de 25° C le jour et 13 à 15° C la nuit.

Attention aux fortes hygrométries ; si cette dernière est supérieure à 80 % dans un tunnel des risques botrytis existent. Prévoir un paillage plastique noir au sol. A positionner si possible 10 jours avant plantation et si nécessaire après une irrigation.

Positionnez des panneaux jaunes englués afin de repérer les premiers pucerons ailés car ce créneau est assez sensible à l'installation des pucerons.



Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées et du Lot et Garonne ainsi que sur les bilans des BSV maraîchage bilan, ail n°3 , bilan ail et melon bilan. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactiques en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 »

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :  
- La DRAAF : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>,  
- La CRA Occitanie : [www.occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/)

N'hésitez pas à les consulter.

«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - [laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr](mailto:laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr)»

32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3

[www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr](http://www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr)

«La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 7 mai 2017.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.  
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne



Avec la participation financière de :



OPE COS ENR 22 version du 01/01/15